



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Jeunesse et sports: personnel

Question écrite n° 39521

Texte de la question

M Pierre Bernard demande à M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, dans quels délais il compte apporter une solution à la question des indemnités de sujétions spéciales des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cette demande dont il a déjà eu à connaître trouve sa justification dans le fait qu'à l'instar des cadres placés sous leur autorité, les inspecteurs manifestent une disponibilité obligée, hors du cadre normal de travail, pour exercer normalement leurs missions de conseil et d'aide technique ou de promotion des projets ministériels auprès des élus et des responsables de la vie associative.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39521

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1731